



## Séparation sans jugement

Par **Jennifer29**, le **09/09/2014** à **14:25**

Bonjour,

Je suis séparée du père de mon fils depuis ses 8 mois (il a 4 ans le mois prochain). Depuis cette séparation, son père donne peu de nouvelle et est resté à plusieurs reprises quelques mois sans donner une seule nouvelle. Nous ne sommes jamais passés en jugement, et il ne l'a reconnu qu'au 2 ans de l'enfant, il ne me verse aucune pension alimentaire. Là n'est pas la question, je voudrais juste savoir quels sont ses droits ? peut il venir a mon domicile et exiger avoir notre enfant quelques heures voire une nuit ? (chose qu'il a déjà faite auparavant). Aujourd'hui cela fait quatre mois que nous n'avons pas de nouvelles, cela ne gêne pas mon enfant visiblement mais j'aimerais savoir par ou commencer pour qu'enfin je puisse savoir à quoi m'en tenir et savoir quels sont ses droits à ce jour. merci